

## Responsables de la formation

**Abdelkader HAROUNE**  
commissaire de Police.

**Rosa CARON**  
MCF-HDR émérite, Université de Lille, PSySEF, PSITEC .

## Équipe pédagogique

**Jean-François ABGRALL**  
ancien gendarme, auteur de l'interpellation du tueur en série Francis HEAULME.

**Améziane AIT MENGUELLET**  
psychiatre, expert auprès de la cour d'assises.

**Peggy ALLIMANN**  
psychocriminologue, psychopathe, analyste de la cellule d'analyse comportementale, Direction Centrale de la Police Judiciaire.

**Anne BERTHELOT**  
avocate au barreau de Lille.

**Aurélia DEVOS**  
magistrate, présidente de chambre correctionnelle, auteur du livre «crimes contre l'humanité : le combat d'une procureure».

**Antoine GARAPON**  
magistrat, spécialiste de la justice restaurative, animateur de l'émission «esprit de justice» sur France Culture.

**Florent GATHEIRIAS**  
criminologue, psychopathe, chef de la cellule d'analyse comportementale, Direction Centrale de la Police Judiciaire.

**Liliana GJELOSHAI**  
analyste ViClas/moeurs, service des sciences du comportement, Police Fédérale Belge, Bruxelles.

**Marie Lucie GODARD**  
vice présidente placée, Cours d'appel de Nimes.

**Abdelkader HAROUNE**  
commissaire de Police, co-responsable du DU.

**François LE FÈVRE**  
policier fédéral, polygraphiste, service des sciences du comportement, Police Fédérale Belge, Bruxelles.

## Contact administratif

**Faculté PsySEF**  
**Campus Pont de Bois**  
Secrétariat DU  
Bâtiment A  
BP 60149  
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Mail : [du-psysef@univ-lille.fr](mailto:du-psysef@univ-lille.fr)

**Benjamin LEVY**  
psychologue clinicien, docteur en psychopathologie et psychanalyse, membre de la Société Française de Psychologie Juridique.

**Guy MARTIN**  
commissaire ancien responsable de la cellule dite «du dépeceur de Mons».

**Emmanuel MARTINAGE**  
membre de l'équipe de la cellule des tueurs du Brabant.

**Virgine MELON**  
directrice des services pénitentiaires, centre pénitentiaire, Maubeuge.

**Nadia OUNIFI**  
assistante en psychologie, coordinatrice du réseau «TAM» (Techniques d'auditions de mineurs), service des sciences du comportement, Police Fédérale Belge, Bruxelles.

**Eddy RENARD**  
membre de l'équipe de la cellule des tueurs du Brabant.

**Didier TURK**  
ex-gendarme, à l'origine de l'affaire dite «du taureau des Ardennes» entre autres.

**Patrick VANSTEENKISTE**  
commissaire de police judiciaire, adjoint au chef de section «crimes», Police Judiciaire Fédérale, Mons - section de Tournai.

**Etienne WÉRON**  
commissaire de police, Police Fédérale Belge, Bruxelles.

## Tarifs

Tarif : 21 €/heure.

Effectif maximum : 25 personnes.

L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

# Diplôme universitaire Janvier 2024

## Méthodes psychologiques en Criminologie et psychopathologie criminelle

Formation continue - 1 an

## Présentation et objectifs de la formation

Le DU a pour objectif de permettre à des psychologues, des juristes, des professionnels de la justice ou de la gendarmerie qui souhaitent exercer ou qui exercent déjà dans le domaine de la criminalité, d'acquérir des compétences affirmées et hautement spécialisées dans le domaine de la criminologie et de la psychopathologie criminelle.

Plus spécifiquement le DU vise à donner des connaissances théoriques en lien avec des situations criminelles, qu'elles soient contextuelles, sociales, ou spatiales, portant sur le profil psychologique de l'agresseur et de la victime, ainsi que sur une analyse très fine des scènes de crimes ou de l'acte criminel et de la logique qui peut le sous tendre.

La formation permet d'apporter des éléments pour cerner la psychopathologie des criminels et leur comportement et de rendre compte de leur fonctionnement psychique.

Le DU est profondément ancré dans la vie professionnelle et en interaction directe avec le terrain. Les enseignements sont basés sur des cours théoriques articulés aux situations professionnelles concrètes et à l'analyse de cas réels.

Ainsi, il privilégie l'approche clinique et judiciaire, l'approche psychopathologique des comportements criminels, ainsi que les pratiques aptes à comprendre l'acte criminel : les techniques d'investigations, les techniques de profilages, l'analyse du verbal et du non verbal, les procédés comme l'hypnose ou le détecteur de mensonges.

## Public visé

Le DU « méthodes psychologiques en criminologie et psychopathologie criminelle » s'adresse préférentiellement aux psychologues, aux fonctionnaires de police ou de gendarmerie et aux juristes. La diversité du public accueilli donne à ce DU sa particularité et une dynamique de groupe qui a ensuite des effets sur le travail en équipe dans chaque institution.

## Conditions d'accès

Les stagiaires sont recrutés sur dossier de candidature par la commission de sélection. Une dérogation pourra être accordée aux étudiant-e-s en droit et en psychologie, titulaires du Master ou sous certaines conditions à toute personne intéressée par les problématiques abordées dans ce DU.

## Validation du diplôme

L'admission au DU C est conditionnée par :

- avoir suivi avec assiduité les enseignements théoriques et travaux pratiques du cycle de formation,
- la validation du mémoire de fin de formation.

## Moyens pédagogiques mis en œuvre

- Séances de formation en salle.
- Salles équipées d'internet et/ou d'un vidéoprojecteur.
- Études de cas pratiques et/ou exercices.
- Salle informatique.
- Travail en groupe.
- Plate-forme de cours en ligne.
- Espace numérique de travail.
- Ressources documentaires (supports papier et numériques).

## Compétences acquises à l'issue de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- acquérir des outils novateurs et des méthodes performantes pour optimiser leur exercice, dans le cadre d'une formation tout au long de la vie,
- mener une analyse psychologique fine et approfondie et de proposer des canevas psychopathologiques suffisamment étayés pour appréhender des situations dangereuses et complexes,
- exercer au sein de dispositifs de pointe dans le champ de la justice et de la psychopathologie criminelle en apportant leur esprit critique dans une démarche suffisamment distanciée et rigoureuse,
- intégrer des équipes plurielles dans un véritable partenariat et une pluridisciplinarité constructive, en proposant des compétences pour comprendre la psychopathologie des criminels et analyser les scènes de crimes,
- offrir aux professionnels intéressés par la criminalité et la psychopathologie criminelle, une formation solide qui leur permet éventuellement de réorienter leur projet professionnel. des alternatives, pérenniser la démarche et partager les résultats

## Organisation et programme

168 heures de janvier à juin. Les sessions ont lieu tous les 15 jours, le jeudi, vendredi toute la journée et le samedi matin. Une période de stage pouvant aller jusqu'à 200 heures en lien avec les thématiques du DU peut être effectuée au cours de la formation.

### MODULE 1 - 35 H : TECHNIQUES D'INVESTIGATION

- L'organisation judiciaire.
- La police judiciaire : techniques.
- La police technique et scientifique.
- La médecine légale.
- Conférences/séminaires.

### MODULE 2 - 45 H : PSYCHOPATHOLOGIE CRIMINELLE

- La psychopathologie criminelle.
- Les types psychopathologiques les plus fréquemment impliqués dans les crimes.
- La perversion.
- Les agresseurs sexuels.
- Les passages à l'acte.
- Expertise psychopathologique.
- La psychopathologie des tueurs en série.
- Conférences/séminaires.

### MODULE 3 - 50 H : LES TECHNIQUES DU PROFILAGE

- Histoire du profilage.
- L'analyse de la scène du crime.
- Étude de cas réels sur les scènes de crime.
- Recherche de signature.
- Autopsie psychologique de la victime et de l'auteur.
- Élaboration d'une méthode d'identification de l'agresseur.
- Conférences/séminaires.

### MODULE 4 - 8 H : L'INTERROGATOIRE ET LE PROFILAGE

- Techniques d'interrogatoire.
- Détection du mensonge.
- Analyse du non verbal.
- Conférences/séminaires.

### MODULE 5 - 30 H : PSYCHOLOGIE LÉGALE

- La procédure judiciaire.
- La criminologie.
- Le psychologue et le milieu pénitentiaire.

## L'atout de la formation

L'enseignement dispensé dans le cadre de ce diplôme universitaire est conforme aux préconisations du rapport d'information de MM. Jean SOL et Jean-Yves ROUX, fait au nom de la commission des lois et de la commission des affaires sociales n° 432 en date du 10 mars 2021.

**TOTAL : 168 heures**